

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2015

GRATUITÉ ET MODALITÉS DE LA RÉUTILISATION DES INFORMATIONS DU SECTEUR
PUBLIC - (N° 3090)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 2

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« sept »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conséquence de l'amendement précédent.